



COMMUNIQUÉ

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500
Télécopieur: 514 457-6087
Courriel: info@sadb.qc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TRANSFERT DE L'HÔPITAL SAINTE-ANNE :

LE LEADERSHIP DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE MÈNE À UN ACCORD ÉQUITABLE

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, le 31 mai 2017 - La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est heureuse d'annoncer qu'un accord a été conclu entre la Ville de Montréal et les villes liées concernant le calcul de la quote-part de l'agglomération de Montréal.

Cette annonce fait suite aux efforts initiés principalement par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'assurer une répartition équitable des quotes-parts découlant du transfert de l'hôpital Sainte-Anne par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec.

En effet, suite à l'annonce du transfert, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue avait vu que sa quote-part dédiée au financement des dépenses de l'agglomération de Montréal risquait de passer de 9 846 000 \$ à 10 562 000 \$, soit une augmentation annuelle de 716 000 \$. Cette augmentation inacceptable pour la Ville s'expliquait par une combinaison simple de l'accroissement artificiel et théorique du potentiel fiscal (richesse foncière commerciale) de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et de la formule utilisée depuis 2008 pour le calcul du montant de la quote-part des villes sur l'île de Montréal.

Afin d'éviter à ses citoyens le fardeau d'une augmentation substantielle de sa quote-part, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue avait entrepris, dès mars 2015, des démarches auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de l'époque, Pierre Moreau, afin de sensibiliser ce dernier quant au caractère inéquitable de cette méthode de calcul et de son impact sur la quote-part de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les discussions s'étaient poursuivies avec le ministre Martin Coiteux après le départ de M. Moreau.

Dans cette foulée, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a également eu des discussions avec la Ville de Montréal, au printemps 2016, concernant les effets pervers de la formule de calcul des montants de la quote-part. Ces discussions ont amené la Ville de Montréal à proposer une formule de calcul plus réaliste et en conformité avec la définition du potentiel fiscal lors du dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2017-2019. Cette nouvelle formule permettra donc à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue d'économiser 3,44 M\$ par année à partir de 2019. Il est important de noter que pour les années 2017 et 2018, la Ville économisera respectivement 1,148 M\$ et 2,296 M\$.

« Je suis fier du leadership que nous avons démontré dans le but d'amener le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et nos partenaires des villes liées à travailler ensemble pour trouver une solution plus équitable à l'épineux problème du calcul de la quote-part. Le transfert de l'hôpital Sainte-Anne a conscientisé la Ville de Montréal et les villes liées à l'effet que la formule de calcul de la quote-part, adoptée en 2008, n'était plus applicable en 2017.

La détermination de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans ce dossier a été l'élément catalyseur qui a permis d'entamer les négociations avec toutes les villes de l'agglomération de Montréal afin de résoudre ce sérieux problème qui durait depuis près dix ans. De plus, je suis heureuse de constater que le gouvernement du Québec a respecté, à ce jour, ses engagements envers la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans le cadre de l'entente sur le transfert de l'Hôpital Sainte-Anne, » a déclaré madame Paola Hawa, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Rappelons que l'entente du 27 juillet 2016 avec le gouvernement du Québec prévoit également la cession des terrains excédentaires de l'hôpital Sainte-Anne qui est sous la juridiction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) à la municipalité.

« Nous travaillons présentement avec le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île afin de compléter le dossier de la cession des terrains excédentaires de l'hôpital. Ce dossier, une fois conclu, représente la dernière phase des négociations avec le gouvernement du Québec pour le transfert de l'hôpital. Nous restons vigilants et continuerons à travailler afin de conclure le dossier de la cession des terrains dans un avenir rapproché, » a conclu madame Hawa.

-30-

Renseignements :

Martin Bonhomme, ing. CPA CMA MBA
Directeur général
(514) 457-6834
mbonhomme@sadb.gc.ca